

cabinet et ont revécu les péripéties des meurtres, à défaut d'une expression plus juste, afin de pouvoir connaître tous les détails et décider si la pendaison devrait avoir lieu ou devrait être commuée en emprisonnement à perpétuité. Lorsqu'on se trouve dans cette situation, on se rend compte que les assassins ont l'esprit faussé et perverti, un esprit tout à fait différent de l'esprit d'un être humain normal. Lorsqu'on écoute durant un certain nombre d'années, comme je l'ai fait durant six ans à titre de membre du cabinet, le récit très détaillé des faits entourant un grand nombre d'assassinats, afin de pouvoir décider de façon appropriée s'il faudrait donner suite à la condamnation à mort ou la commuer en emprisonnement à perpétuité, on est bouleversé et horrifié de constater la nature des crimes que les assassins sont capables de perpétrer. Ce sont souvent des crimes sexuels. D'autres victimes sont des enfants, des adolescents, des vieillards des deux sexes, des personnes totalement inoffensives. Lorsqu'on entend les détails de ces crimes, on se rend compte que la mentalité de ces criminels est très différente de celle des gens normaux.

Par quoi peut-on remplacer la peine capitale? Par l'emprisonnement à perpétuité nous le savons. Qu'est-ce que l'emprisonnement à perpétuité? Consiste-t-elle à isoler pour le reste de leur vie les criminels de la société? La réponse est naturellement non, car une bonne conduite peut réduire jusqu'à neuf ans la période d'emprisonnement. La bonne conduite dans un tel cas n'a rien à voir au changement de sentiments, d'esprit ou d'attitude à l'égard du crime pour lequel le coupable a été incarcéré. La bonne conduite veut simplement dire que le détenu a évité toute querelle avec les autorités pénitentiaires, qu'il s'est comporté en détenu exemplaire, que son uniforme était toujours propre, ses souliers bien cirés, et qu'il était correct dans les défilés et à d'autres occasions. Cela ne veut pas dire qu'il a regretté son crime attribuable à son esprit anormal et détraqué.

● (9.30 p.m.)

Aujourd'hui, lorsqu'un criminel condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre qualifié est relâché, parfois après 9 ans seulement, il sort de prison tout à fait le même et prêt à commettre un nouveau crime semblable au premier le jour où, comme la première fois, il y sera poussé par une impulsion de son esprit déformé et perverti.

Laissant là les théories pour en venir aux faits, je voudrais inciter tous les députés à lire l'édition d'aujourd'hui du *Star* de [L'hon. M. Hees.]

Toronto. Au bas de la première page, à gauche, ils trouveront la manchette suivante: «Meurtre à Parkdale: Mort violente d'un aimable tailleur.» Voici ce qui est arrivé, selon l'article:

Morris Mayzel, qui avait passé 20 ans de sa vie dans sa boutique de tailleur de Parkdale, y a trouvé hier une mort violente. Le petit vieillard de 66 ans, dont les voisins disent qu'il était la gentillesse et l'amabilité mêmes, a été tué à coups de fusil sur le seuil de son établissement, la *Tip Top Tailor Shop*, au 1530 de la rue Queen West, à environ 5 h. 30 du soir.

Il est mort, renversé sur le seuil de sa porte, étouffé par son propre sang, tandis que ses voisins épouvantés se précipitaient au téléphone pour appeler au secours.

Des dizaines d'agents de la police métropolitaine, sur les lieux depuis hier soir au crépuscule, poursuivent aujourd'hui leurs recherches pour se saisir du meurtrier.

Selon la police, qui tente de reconstituer les faits, quoique l'assassinat doublé de tentative de vol se soit déroulé aux heures d'affluence, personne, semble-t-il, n'en a été témoin.

D'après Robert Bamlett, sergent-détective de la brigade des homicides, Mayzel était apparemment seul lorsque son agresseur a pénétré dans le magasin. On ignore les détails de la scène entre le commerçant et l'assassin; à l'arrivée des détectives, la caisse était en ordre et ne semblait pas avoir été fouillée.

Percé de trois balles à l'estomac et à la poitrine, Mayzel aurait quand même tenté de poursuivre l'assassin. Un individu qui, croit-on, s'enfuyait du magasin a bousculé dans sa course des jeunes du voisinage, qui ont donné son signalement à la police.

Quand des passants s'approchèrent de Mayzel, ce dernier gisait dans une mare de sang à l'entrée du magasin.

Nous pouvons reconstituer les faits plus ou moins exactement, car cet incident en rappelle bien d'autres qui se sont déroulés dans le passé. Un bandit prémédite de voler un magasin et, s'il le faut, d'abattre le préposé si ce dernier fait montre de la moindre résistance. Le commerçant, en l'occurrence, a eu le courage de tenir tête au voleur qui, selon son intention, l'a tiré trois fois, pour prendre ensuite la fuite. Si l'assassin est retrouvé, ce que nous espérons tous, je suis sûr qu'il sera condamné à mort, car son crime était prémédité et a été commis de sang-froid.

Les statistiques des quatre dernières années démontrent que sur les 23 ou 27 sentences de mort dont le cabinet a été saisi, toutes ont été commuées en emprisonnement à perpétuité. On n'a pas retiré ces individus de la société pour le reste de leurs jours afin de s'assurer qu'ils ne commettraient pas un autre crime, mais on les a condamnés à l'emprisonnement à perpétuité ce qui signifie qu'après neuf ou dix ans, si leur conduite est